Études complémentaires

Accédant à des prestations conclues sous forme d'accords-cadres, la collectivité peut être accompagnée par le SE60 dans la réalisation des missions suivantes :

Etudes spécifiques Efficacité Energétique

- **Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)** pour les bâtiments soumis à cette réglementation *(Décret n°2013-695 du 30 juillet 2013*
- **L'audit énergétique** (avec ou sans thermographie), à partir d'une analyse détaillée des données du bâtiment et en procédant aux calculs et aux interprétations nécessaires, a pour objectifs :
  - Dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économies d'énergie cohérents avec les objectifs législatifs
  - Amener le maître d'ouvrage à décider des investissements appropriés, sur un bâtiment précis.
- **L'étude de faisabilité des solutions d'approvisionnement en Energie :** Cette étude est destinée à favoriser le recours aux énergies renouvelables et aux systèmes les plus performants.

Marchés d'exploitation des installations thermiques

Le SE60 vous aide dans la préparation de passation d'un marché d'exploitation des installations thermiques (de la rédaction à la passation). Cette prestation consiste à accompagner les collectivités dans le choix d'un prestataire d'exploitation de leurs installations thermiques (chauffage, ECS, climatisation...). Cette prestation recouvre la globalité de la passation du marché et comporte quatre phases principales :

- Visite des sites et collecte des informations,
- Production du dossier de consultation des entreprises,
- Analyse des offres et mise au point du marché,
- Suivi annuel du contrat d'exploitation, au besoin.

Les études de faisabilité énergies renouvelables

L'étude de faisabilité permet l'analyse précise d'une solution technique adaptée aux contraintes techniques et économiques du projet. Les solutions étudiées seront issues des conclusions des états des lieux énergétiques et des pré-études complémentaires, le cas échéant, et se limiteront aux thèmes :

- Solaire thermique et photovoltaïque
- Bois énergie avec et sans réseau de chaleur
- Géothermie avec et sans réseau de chaleur

CONTACT

Jean-Baptiste VAUCLIN

Pôle Concession-Énergie

Chargé d'opérations Energie

03 44 48 76 31
06 45 72 66 61
jb.vauclin@se60.fr